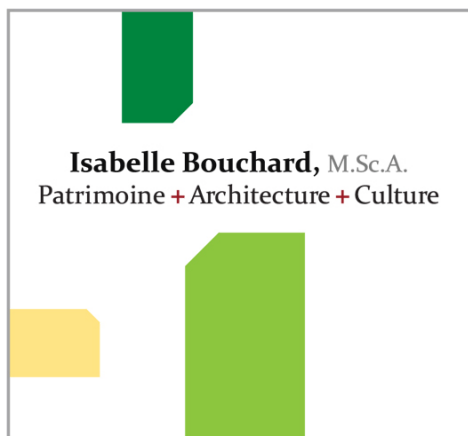


Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. et  
9227-7797 Québec Inc.

Analyse des valeurs patrimoniales  
65-95, rue De Castelnau Ouest, Montréal



Rapport final



Juillet 2013

Photo de la page couverture : Isabelle Bouchard, 2012

# Analyse des valeurs patrimoniales – Rapport final 65-95, rue De Castelnau Ouest, Montréal

## Crédits et remerciements

Cette étude, commandée par les sociétés Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. et 9227-7797 Québec Inc., a été réalisée par Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine.

Les photographies sans mention de la source ont été prises le 18 juin 2012 et le 13 juin 2013 par Isabelle Bouchard;

Nous tenons à remercier monsieur Éric Cabana, madame Diane Sauvageau et monsieur Robitaille de la compagnie Transcontinental, qui nous ont aimablement fait visiter le bâtiment, et tous ceux et celles qui nous ont aidés dans nos recherches auprès des entreprises et organismes suivants :

- Madame Édith Germain, de la société DevMcGill;
- À la Ville de Montréal, madame Ginette Dugas, du Centre de documentation Marie-Morin, madame Jacinthe Hudon et monsieur Marc-André Hernandez, de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, madame Martine Lanctôt, de la Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie et monsieur Gilles Lafontaine, de la Division de la gestion des documents et des archives et de l'accès à l'information;
- À la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le personnel du Centre de conservation de Montréal.



Juillet 2013



## Table des matières

Introduction.....	7
1. Valeur sociale et symbolique .....	8
2. Valeur historique .....	9
3. Valeur artistique et esthétique .....	12
4. Valeur paysagère urbaine .....	15
5. Valeur d'usage .....	18
Conclusion.....	20
Bibliographie et sources documentaires.....	23



## Introduction

Les sociétés Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. et 9227-7797 Québec Inc. ont mandaté Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine, le 16 mai 2013, afin d'effectuer une analyse des valeurs patrimoniales de l'immeuble situé au 65-95, rue De Castelnau Ouest à Montréal. Les sociétés ont entamé des démarches dans le but d'entreprendre un projet de redéveloppement du site.

Dans le cadre du processus d'autorisation du projet, les autorités municipales de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension ont reçu une recherche patrimoniale préalable réalisée par la consultante en 2012 sur la section la plus ancienne du bâtiment, portant le numéro civique 65, rue De Castelnau Ouest. Cette recherche préalable documentait l'évolution historique et architecturale du lieu, mais sans comporter d'analyse des valeurs patrimoniales de celui-ci. Les autres sections du bâtiment, portant les numéros civiques 85-95, rue De Castelnau Ouest, n'étaient que partiellement couvertes par cette recherche puisqu'elles ne faisaient pas spécifiquement l'objet du mandat. Récemment, les autorités municipales ont toutefois demandé à nos clients de leur fournir une évaluation patrimoniale de l'ensemble du bâtiment. Le présent mandat consistait donc à effectuer cette évaluation. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur l'information cumulée lors de nos travaux de recherche précédents sur l'ensemble de l'ancienne Institution des sourds-muets, dont le bâtiment à l'étude faisait partie avec l'édifice principal, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent, que nous avons préalablement étudié en 2009 et 2010. Le travail de recherche réalisé antérieurement sur cet ensemble a été complété par une visite du bâtiment au cours de laquelle un relevé photographique a été réalisé.

Notre méthode d'analyse consiste en l'application du système reconnu d'évaluation patrimoniale basé sur les valeurs ainsi que sur les différentes catégories de valeurs employées notamment par la Ville de Montréal<sup>1</sup>.

Il importe de souligner que la présente analyse se veut un complément à la recherche patrimoniale préalable effectuée en 2012 et ne saurait être lue indépendamment de celle-ci. Par ailleurs, notre démarche de recherche et d'analyse se déroule sans égard à un projet quelconque ayant trait au bâtiment ou à son site, et vise uniquement à analyser la valeur patrimoniale du lieu dans sa condition actuelle.

---

<sup>1</sup> Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie. *L'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu, Guide d'application du processus d'évaluation menant à la formulation d'un énoncé d'intérêt patrimonial – Notions, principes et boîte à outils*. Ville de Montréal, le 25 mai 2011, 18 p.

## 1. Valeur sociale et symbolique

Le bâtiment faisant l'objet de la présente évaluation patrimoniale possède sans doute une certaine valeur sociale puisqu'il a servi de lieu de formation pour des jeunes hommes sourds et muets afin de leur permettre de pouvoir développer des compétences, pratiquer un métier et jouer un rôle actif dans la société. L'immeuble a par la suite constitué un lieu de travail pour de nombreuses personnes et permis à diverses organisations, dont des organismes caritatifs, d'accomplir leur mission. Toutefois, le peu d'information disponible sur les anciens usagers du bâtiment rend difficile l'évaluation de sa valeur sociale et symbolique, comme par exemple en ce qui a trait aux souvenirs qu'évoque le bâtiment chez ses personnes, ainsi que chez les Clercs de Saint-Viateur qui y ont œuvré pendant plusieurs décennies.

### Signification identitaire

Comme nous l'écrivions dans l'*Analyse des valeurs patrimoniales* de l'édifice principal de l'Institution des sourds-muets, « la communauté des Clercs de Saint-Viateur est principalement associée à son œuvre d'enseignement, et notamment l'enseignement prodigué à l'Institution des sourds-muets [...] En tant que lieu principal où s'est exercée cette œuvre, cet établissement en est devenu le symbole. Cette valeur symbolique, attribuable à tout l'ensemble bâti du site, s'incarne toutefois de façon plus marquée dans le bâtiment principal ayant front sur le boulevard Saint-Laurent que dans les autres composantes de l'ensemble. »<sup>2</sup>

Ainsi, si le bâtiment des ateliers comporte une part de cette signification identitaire, celle-ci est beaucoup moindre que la valeur identitaire portée par l'édifice principal<sup>3</sup>, d'autant plus que les Clercs se sont départis des ateliers il y a déjà une trentaine d'année et que le bâtiment est depuis associé à une entreprise commerciale.

### Esprit du lieu

L'esprit du lieu est l'expression intangible ou le ressenti des liens pouvant exister entre les éléments matériels et immatériels d'un lieu<sup>4</sup>. Le bâtiment des ateliers, donnant à la fois l'impression d'appartenir à l'Institution des sourds-muets par sa partie d'origine en pierre grise (65, rue De Castelnau Ouest) et l'impression de constituer un bâtiment industriel relativement banal par ses agrandissements (85-95, rue De Castelnau Ouest), évoque un sentiment confus quant à l'esprit du lieu ou aux activités qui s'y sont déroulées. Aucun indice tangible ne permet au lieu de laisser deviner les activités d'enseignement spécialisé qui y ont pris place et la présence passée d'une communauté religieuse n'y est que vaguement perceptible. Il est donc difficile de lui attribuer une valeur à l'égard de l'esprit du lieu ou même d'identifier clairement cette valeur.

---

<sup>2</sup> Isabelle Bouchard. *Analyse des valeurs patrimoniales – Centre 7400 (ancienne Institution des sourds-muets)*. Développements McGill inc. et Thibault, Messier, Savard et Associés, juillet 2010, p. 19.

<sup>3</sup> Édifice situé au 7400, boulevard Saint-Laurent.

<sup>4</sup> Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie. *L'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu, Guide d'application du processus d'évaluation menant à la formulation d'un énoncé d'intérêt patrimonial – Notions, principes et boîte à outils*. Ville de Montréal, le 25 mai 2011, p. 10.



## 2. Valeur historique

### Évolution urbaine du lieu

Le bâtiment d'origine des ateliers (65, rue De Castelnau Ouest) faisait partie d'un ensemble bâti ayant figuré parmi les premières constructions du quartier, au début des années 1920. Les phases successives de construction du bâtiment (85-95, rue De Castelnau Ouest) évoquent elles-mêmes le développement industriel ayant eu cours dans le secteur, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent. Le bâtiment dans son ensemble n'apparaît toutefois pas comme un jalon ou un catalyseur de ce développement. Seule la partie d'origine peut être considérée, dans une certaine mesure et en lien avec l'édifice principal de l'ancienne Institution des sourds-muets, comme un des éléments fondateurs du secteur.

### Phénomène de société

Le bâtiment est un témoin matériel du « rôle historique des communautés religieuses dans le domaine de l'enseignement et plus particulièrement le rôle des Clercs de Saint-Viateur »<sup>5</sup>. De par son ancienne appartenance à l'ensemble bâti de l'Institution des sourds-muets, il évoque en effet une époque où la majorité des établissements d'enseignement au Québec étaient dirigés par des communautés religieuses.

### Événement ou personnage associé

Le bâtiment est associé aux Clercs de Saint-Viateur, qui l'ont fait construire et en sont demeurés les propriétaires jusqu'en 1981. La communauté des Clercs de Saint-Viateur est fondée dans les années 1820 à Vourles, en France, par l'abbé Louis Querbes, dans le but de prodiguer une éducation chrétienne aux enfants vivant dans des paroisses isolées et pauvres. Pour ce faire, il crée une association visant à engager, former et rassembler des maîtres catéchistes qui sont aussi des clercs paroissiaux. L'association est officiellement reconnue par le diocèse de Lyon en 1831, puis devient en 1838 la congrégation religieuse des Clercs de Saint-Viateur, dont le nom rend hommage à saint Viateur, « lecteur » et catéchiste lyonnais du 4<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

À la demande de Mgr Bourget, évêque de Montréal, les premiers Clercs de Saint-Viateur à s'établir au Québec arrivent au village de l'Industrie (Joliette) en 1847 afin d'enseigner au nouveau Collège Joliette. Les Clercs ouvriront par la suite d'autres établissements d'enseignement, dont celui spécialisé dans l'enseignement aux sourds-muets, établi vers 1850. L'institution était située non loin du site à l'étude, sur la rue Saint-Dominique, avant d'aménager dans son nouvel édifice du boulevard Saint-Laurent en 1921, où l'enseignement aux sourds-muets s'est poursuivi jusqu'en 1983.

Comme nous l'avons mentionné dans notre recherche préalable sur le bâtiment d'origine des ateliers (65, rue De Castelnau Ouest) :

Cette communauté a donc fortement marqué le site de sa longue présence, dont le bâtiment des ateliers demeure un témoin historique, quoique beaucoup moins évocateur que le bâtiment principal de l'ensemble, bien plus connu de la population. L'usage commercial de l'ancien

<sup>5</sup> I. Bouchard, *op. cit.*, p. 20.

<sup>6</sup> Viateurs du Canada [en ligne], <<http://www.viateurs.ca/index.php>> (consulté le 26 juin 2013).

bâtiment des ateliers, présent de longue date, et surtout de ses agrandissements successifs dont la vocation industrielle est visuellement plus marquée, a certainement contribué à dissocier le bâtiment de son appartenance passée à l'Institution des sourds-muets et à la communauté de Clercs de Saint-Viateur dans l'imaginaire collectif<sup>7</sup>.

Ainsi, tant du point de vue historique qu'au niveau de la perception visuelle de l'ensemble bâti, l'association du bâtiment d'origine des ateliers (65, rue De Castelnau Ouest) à la communauté des Clercs de Saint-Viateur peut être considérée moyenne, tandis que l'association des sections ajoutées successivement aux ateliers (85-95, rue De Castelnau Ouest) apparaît aujourd'hui faible.

### **Âge comparatif du lieu**

L'immeuble à l'étude est un amalgame de plusieurs sections de bâtiment construites successivement entre les années 1920 et les années 1960 (voir figure 1). Ces sections peuvent se regrouper en trois grandes phases de construction. La première phase, réalisée dans les années 1920, comprend le bâtiment d'origine des ateliers ainsi que la chaufferie qui y est annexée à l'arrière. La seconde phase de construction comprend les sections à l'ouest du bâtiment initial, construites dans les années 1940. Enfin, la troisième et dernière phase a consisté à construire, dans les années 1960, les deux ailes les plus à l'ouest de l'ensemble (ailes A et B sur la figure 1).

Dans le contexte historique du développement urbain du secteur, on peut considérer que le bâtiment d'origine des ateliers a été construit relativement tôt, car peu d'immeubles existaient dans le secteur lorsqu'il a été érigé, à la même époque que l'édifice principal de l'Institution des sourds-muets. Cette première section de bâtiment (le 65, rue De Castelnau Ouest) possède donc une certaine valeur d'ancienneté pour le secteur, valeur qui devient cependant moindre si on le situe dans le contexte de l'ensemble du bâti montréalais qui comprend plusieurs bâtiments beaucoup plus anciens. Les sections de bâtiment érigées plus tardivement (au 85-95, rue De Castelnau Ouest), soit dans les années 1940 et 1960, possèdent en comparaison une plus faible valeur d'ancienneté.

---

<sup>7</sup> Isabelle Bouchard. *Recherche patrimoniale préalable – 65, rue De Castelnau Ouest*. Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. et 9227-7797 Québec Inc., juillet 2012, p. 61.

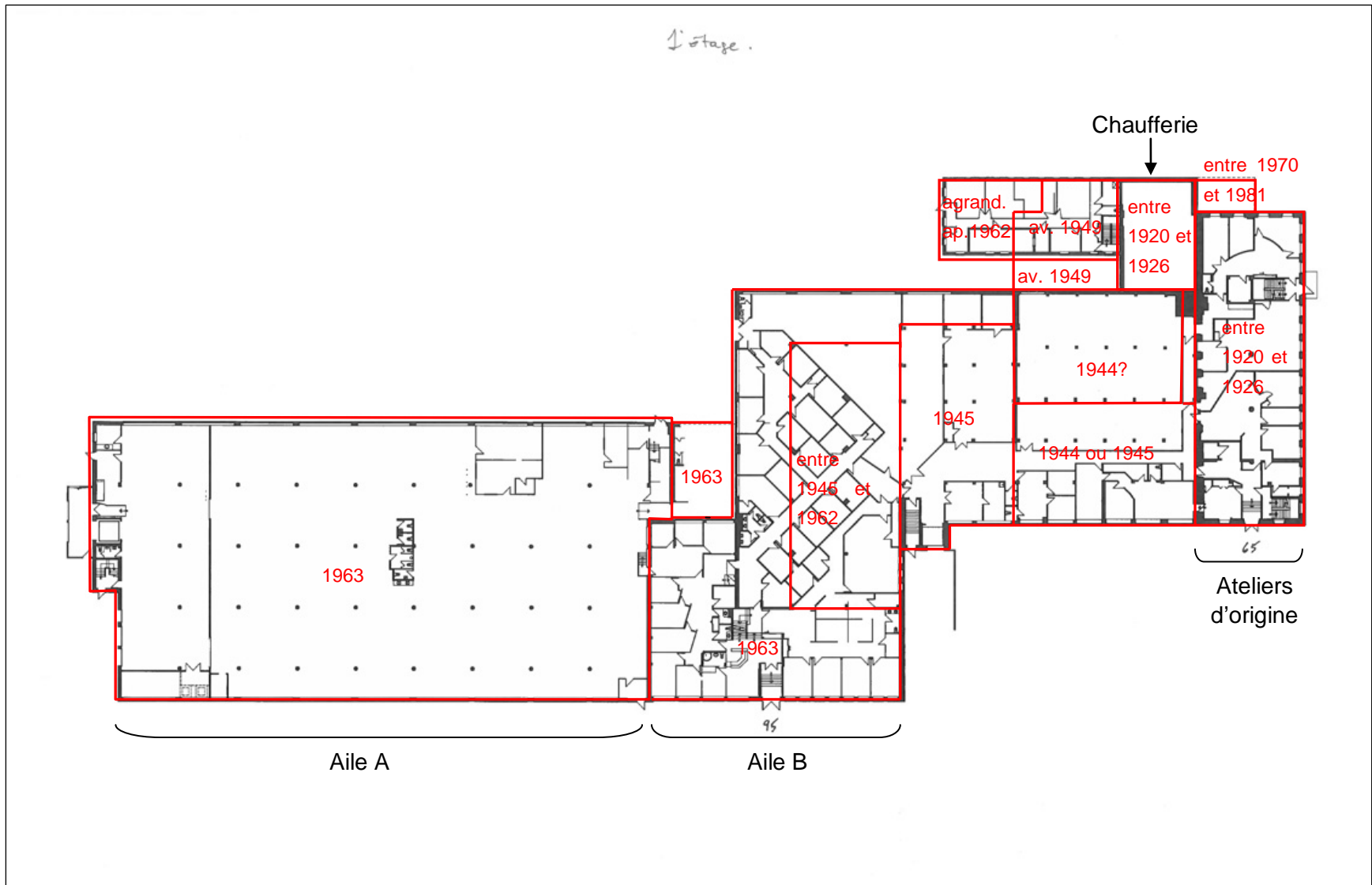


Fig. 1 : Plan du rez-de-chaussée avec le découpage approximatif et les dates de construction des différentes sections du bâtiment. Source du plan : Anonyme, plan du 1<sup>er</sup> étage, sans date, fourni par la compagnie 9227-7797 Québec inc. (modifié par l'auteure).

### 3. Valeur artistique et esthétique

#### Qualité de la conception

L'ensemble formant le 65-95, rue De Castelnau Ouest étant constitué de plusieurs sections de bâtiment dont la facture architecturale diffère considérablement, nous allons ici en faire une analyse de la qualité de conception architecturale en considérant séparément la partie d'origine et les agrandissements. Nous nous concentrons essentiellement sur les façades visibles de la rue De Castelnau Ouest, ce qui exclut certains des agrandissements réalisés dans les années 1940, qui sont plutôt situés vers l'arrière du bâtiment et ne présentent pas d'intérêt architectural particulier, leur conception étant strictement fonctionnaliste.

Dans notre recherche préalable sur le bâtiment d'origine des ateliers (65, rue De Castelnau Ouest), nous décrivions comme suit son intérêt architectural :

L'ancien bâtiment des ateliers affiche une architecture d'une grande sobriété dont les principales caractéristiques, toujours présentes, s'inscrivent dans le courant néoclassique auquel adhèrent la grande majorité des institutions religieuses du début du 20<sup>e</sup> siècle. Sa composition architecturale simple, ordonnée et régulière combinée à l'emploi d'un matériau à la fois noble et typique des constructions montréalaises, la pierre calcaire, reflète une certaine rigueur et est réalisée avec soin, mais sans toutefois présenter d'éléments novateurs, originaux ou revêtant un intérêt particulier. L'ornementation demeure minimaliste, comme c'est souvent le cas des établissements d'enseignement, bien que dans ce cas-ci, le bâtiment principal de l'Institution ait été pourvu d'une façade particulièrement prestigieuse donnant sur le boulevard Saint-Laurent, effort et dépense qui auraient été superflus sur le bâtiment des ateliers, vu sa fonction et sa localisation peu visible vers l'arrière du site, sur la rue De Castelnau Ouest. Le bâtiment des ateliers était un bâtiment secondaire de l'Institution, statut qui se reflète dans sa facture architecturale, comme c'était le cas également des ailes Ouest (chapelle) et Faillon (résidence des religieuses), qui étaient rattachées au bâtiment principal et ont été démolies récemment<sup>8</sup>.

Les divers agrandissements des ateliers présentent quant à eux une qualité de conception et un intérêt architectural variables. Les deux sections immédiatement adjacentes à gauche du bâtiment d'origine arborent une composition architecturale sans grand intérêt, mais leur concepteur a tout de même pris soin de les doter d'un revêtement de pierre calcaire similaire, bien que d'un ton légèrement différent, à celle du bâtiment d'origine, permettant ainsi d'harmoniser dans une certaine mesure ces trois parties par la continuité du matériau. La façade de ces sections, dénuée de toute ornementation, est implantée avec une importante marge de recul par rapport à la rue, dans l'alignement de la partie d'origine sauf une partie en avancée où se trouve un quai de chargement. La fenestration aux proportions différentes de celle du bâtiment d'origine trahit toutefois la construction plus tardive de ces sections.

Les autres sections plus à l'ouest possèdent quant à elles une facture architecturale et une implantation qui diffèrent complètement des trois sections de droite, donnant l'impression qu'elles constituent une entité quasi distincte, bien que contiguë aux sections à l'est. Elles se présentent sous la forme de trois volumes rectangulaires horizontaux de dimensions et de

---

<sup>8</sup> *Idem*, pp. 61-62.

hauteur variables et sont implantées avec une faible marge de recul avant. Ces sections mitoyennes se distinguent visuellement les unes des autres par leur hauteur, leur largeur et la composition de leur façade, qui révèlent des fonctions différentes. Les façades des deux premières sections de cette série construite dans les années 1960, destinées surtout à des fonctions administratives, bénéficient d'un traitement architectural composé avec un certain soin, mais sans toutefois présenter une qualité notable ou une originalité de conception. Seuls les matériaux employés et la séparation des travées de fenêtres à l'aide de pilastres confèrent une parenté architecturale à ces deux sections. Quant à la troisième section, soit celle située à l'extrême gauche de l'ensemble, elle présente une architecture plutôt sommaire, reflétant sa fonction de vaste superficie de production industrielle et d'entrepôt, notamment par sa fenestration en larges bandeaux horizontaux. Encore une fois, seuls ses matériaux de revêtement, traités encore plus sobrement que dans les deux sections précédentes, l'unissent visuellement à celles-ci. Nous pouvons cependant observer que les trois sections ont en commun un ordonnancement régulier de leurs ouvertures de fenêtres, tant dans leur alignement horizontal et vertical que dans leurs formes et leurs dimensions ainsi que dans le rythme de leur distribution. Chacune des sections possède toutefois son propre système d'ouvertures.

### Importance des concepteurs

#### Arthur Vincent

Le concepteur du bâtiment des Ateliers des sourds-muets, soit la partie d'origine de l'ensemble à l'étude (65, rue De Castelnau Ouest), pourrait être l'architecte, ingénieur et arpenteur Joseph Arthur Vincent (1867-1949). Ceci n'est toutefois confirmé par aucun document d'archives ou autre source documentaire et le bâtiment ne fait d'ailleurs pas partie de la courte liste de ses réalisations dressée dans sa fiche biographique du *Biographical Dictionary of Architects in Canada*<sup>9</sup>. Un seul plan portant son nom, non daté et représentant le sous-sol du bâtiment, a pu être retracé lors de nos recherches.

Arthur Vincent est né à Longueuil et a pratiqué surtout à Montréal, après avoir obtenu son diplôme de génie civil de l'université Laval à Montréal. Il joint l'Association des architectes de la province de Québec en 1891. Sa pratique est toutefois essentiellement orientée vers le génie civil et l'arpentage; il agit d'ailleurs pendant une dizaine d'années à titre de directeur du service d'arpentage de la Ville de Montréal. Sa production architecturale connue se limite à quelques immeubles institutionnels et d'appartements, conçus pour la plupart avec son fils et associé Roch Arthur Vincent dans les années 1920<sup>10</sup>. Ainsi, nous ne pouvons considérer le corpus des œuvres d'Arthur Vincent comme ayant particulièrement marqué l'histoire de l'architecture québécoise.

#### M. Morin

Des plans d'« agrandissement de la tôlerie » datés de 1944 et 1945<sup>11</sup> et représentant des sections situées dans la partie centrale de l'ensemble, portent le nom de M. Morin, architecte de

<sup>9</sup> Robert G. Hill. « Vincent, Joseph Arthur », *Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950* [en ligne], <<http://dictionaryofarchitectsincanada.org/architects/view/97>> (consulté le 26 juin 2013).

<sup>10</sup> *Idem*.

<sup>11</sup> Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, archives des permis de construction, 65-95, rue De Castelnau Ouest, Montréal.

Montréal. La qualité reprographique des plans rend ceux-ci difficilement lisibles et ne permettent de voir ni un sceau d'architecte, ni l'adresse du bureau de M. Morin. L'information disponible ne permet donc pas de connaître le nom complet de ce concepteur. Par ailleurs, certains des plans de ces mêmes sections sont signés par l'ingénieur conseil J. M. Eugène Guay de Montréal et font référence à M. Morin en tant qu'architecte. Une autre planche relative à la structure d'une des sections est quant à elle signée par Archambault & Roy, ingénieurs conseils.

### Gilbert Moreau

Le concepteur des deux sections de bâtiment ajoutées en 1963 à l'ouest de l'ensemble est l'architecte Gilbert Moreau (1919-1982), avec la collaboration des ingénieurs conseils Deslauriers & Mercier de Montréal. Originaire de Saint-Marc en Montérégie, Gilbert Moreau fait ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe avant de fréquenter l'École des Beaux-arts de Montréal de 1940 à 1946. Sa formation se poursuit au sein de la firme de Martineau & Talbot, puis il travaille ensuite pour Edgar Courchesne. Il ouvre son propre cabinet à Montréal en 1949 et obtient l'année suivante un important mandat de rénovation et de modification de la basilique Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal ainsi que du monastère attenant<sup>12</sup>. Le reste de son œuvre demeure peu connu, mais il serait le concepteur d'au moins trois autres immeubles montréalais : l'église Saint Mark Coptic Orthodox (1957) située sur la rue Garnier, l'église Saint-Michel (1962) sise sur la 12<sup>e</sup> avenue et l'église Saint-Bonaventure (1964) située sur la rue Saint-Zotique Est. Les deux premières se trouvent, tout comme le bâtiment à l'étude, également dans le quartier Villeray / Saint-Michel<sup>13</sup>. Nos recherches n'ont révélé aucune autre information sur l'architecte Gilbert Moreau. Le peu de documentation disponible permet de croire qu'outre ces lieux de culte, on ne lui attribue pas d'autre réalisation digne de mention. On peut en conclure qu'il ne s'agit donc pas d'un architecte ayant apporté une contribution majeure à l'architecture montréalaise.

### **Importance artistique comparée du lieu**

Bien que réalisé avec un certain soin et revêtu d'un matériau noble, le bâtiment d'origine des ateliers (65, rue De Castelnau Ouest) présente, comme nous l'avons mentionné précédemment, une volumétrie simple et une composition architecturale classique et sobre, dénuée d'ornementations si ce n'est du portail de l'entrée principale. En comparaison avec d'autres immeubles construits à la même époque ou pour des usages similaires, il ne possède pas de qualités artistiques lui permettant de se distinguer. De plus, dans le contexte où il faisait partie, lors de sa construction, de l'ensemble bâti des l'Institution des sourds-muets, nous pouvons constater que sa valeur artistique est beaucoup moindre que celle de l'édifice principal de cet ensemble.

Certains des agrandissements des ateliers réalisés dans les années 1940 sont peu visibles de l'extérieur puisqu'ils sont entourés d'autres ajouts ultérieurs. Ceux qui sont visibles en façade avant ne possèdent pas de qualité artistique particulière. Quant aux agrandissements construits dans les années 1960, ils s'inscrivent dans le courant de production architecturale de leur époque, sans en constituer un exemple présentant un caractère architectural remarquable ni

---

<sup>12</sup> Robert G. Hill. « Moreau, Gilbert », *Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950* [en ligne], <<http://dictionaryofarchitectsincanada.org/architects/view/1866>> (consulté le 25 juin 2013).

<sup>13</sup> « Gilbert Moreau », *Images Montréal* [en ligne], <[http://www.imtl.org/architecte\\_monreal.php?architecte=Gilbert\\_Moreau](http://www.imtl.org/architecte_monreal.php?architecte=Gilbert_Moreau)> (consulté le 25 juin 2013).

une qualité artistique se démarquant par son originalité des autres immeubles industriels construits dans la même période.

## 4. Valeur paysagère urbaine

### Qualité du paysage culturel

Le paysage culturel est constitué de la conjonction d'un paysage naturel avec les traces de l'occupation humaine du territoire; il peut être formé à la fois d'éléments naturels, de bâtiments, de structures diverses et d'aménagements paysagers. Un paysage culturel peut être considéré patrimonial lorsqu'il possède certaines caractéristiques remarquables pour lesquelles il est reconnu par la collectivité<sup>14</sup>.

Si le secteur du bâtiment à l'étude conserve peu de composantes naturelles, il est en revanche fortement marqué par l'activité humaine : on y retrouve une trame urbaine composée de plusieurs voies de circulation et îlots, d'infrastructures de transport telles que viaduc, chemin de fer et station de métro, d'immeubles de divers gabarits et usages (résidentiel, industriel, institutionnel et commercial) et de rares espaces non construits, le plus important étant certainement le parc Jarry. Si ce n'était de l'apport exceptionnel du parc et du bâtiment principal de l'ancienne Institution des sourds-muets à la qualité du paysage culturel, l'ensemble plutôt hétérogène d'éléments formant le cadre bâti et urbain du secteur, particulièrement le long du boulevard Saint-Laurent et dans la zone à caractère industriel située au sud du parc, formerait un paysage culturel de qualité plutôt faible. Ces deux éléments, principalement, viennent toutefois rehausser cette qualité.

À cela s'ajoute l'intérêt que présente la trame urbaine à cet endroit particulier. En effet, l'îlot entouré des rues De Castelnau Ouest, du Mile-End, Gary-Carter<sup>15</sup> et du boulevard Saint-Laurent ne s'inscrit pas en continuité de la trame viaire orthogonale environnante et typique de la majorité des quartiers montréalais. L'îlot de forme trapézoïdale possède une orientation perpendiculaire aux autres îlots, du fait qu'il n'est pas traversé par des rues nord-sud qui se buttent à la rue De Castelnau Ouest. Cela est attribuable au fait que cet îlot se trouve à la jonction de deux territoires originellement distincts, soit le village de Saint-Louis-du-Mile End au sud et la paroisse Saint-Laurent au nord, chacun de ces territoires s'étant développé selon des règles et un rythme qui lui sont propres. La forme, les dimensions et l'orientation de l'îlot rappelle donc ces anciennes structures territoriales. Pour ces raisons, la valeur du paysage culturel du secteur peut être qualifiée de moyenne.

### Relation du lieu avec le milieu d'insertion

Afin de comprendre la relation du bâtiment avec son milieu d'insertion en terme de paysage urbain, c'est-à-dire la contribution du lieu à la qualité du paysage urbain du milieu et,

<sup>14</sup> Ministère de la Culture et des Communications. *Paysages culturels patrimoniaux* [en ligne], <<http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5115>> (consulté le 21 juin 2013).

<sup>15</sup> Le 25 mai 2013, la rue Faillon Ouest a été renommée rue Gary-Carter. Source : Ville de Montréal. *Répertoire historique des toponymes montréalais* [en ligne], <[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=1560,11779591&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,11779591&_dad=portal&_schema=PORTAL)> (consulté le 21 juin 2013).

inversement, la contribution du milieu à la qualité du site à l'étude, il est ici pertinent de rappeler d'abord l'évolution du contexte urbain dans lequel s'insère le bâtiment à l'étude :

Lors de sa construction initiale, le bâtiment des ateliers [65, rue De Castelnau Ouest] était le seul sur ce tronçon de la rue De Castelnau à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, alors que se déployaient derrière lui les autres bâtiments, aménagements et terrains sportifs de l'Institution des sourds-muets puis, au nord de la rue Faillon, un terrain demeuré vacant qui est devenu plus tard le parc Jarry. Le secteur avait déjà amorcé son développement résidentiel à l'est du boulevard, alors qu'au sud de la rue De Castelnau, ce sont principalement des manufactures qui se sont établies.

Le contexte urbain, qui s'est fortement modifié depuis la construction du bâtiment [d'origine] des ateliers, a amorcé une nouvelle transformation au cours des dernières années. Le site de l'Institution des sourds-muets, dont l'aménagement a été modifié à plusieurs reprises au gré des besoins (aménagement de terrains sportifs puis d'espaces de stationnement, construction et démolition de diverses dépendances et annexes, etc.) a complètement changé de visage alors que les Clercs de Saint-Viateur se sont départis d'une portion de leur terrain longeant la rue Faillon Ouest pour faire place à la construction d'un ensemble de copropriétés résidentielles. Au sud de la rue De Castelnau Ouest, d'anciens bâtiments industriels sont également convertis en unités de logements et récemment, les Clercs ont quitté le bâtiment principal de leur ancienne institution, qui fait également l'objet d'un projet de conversion à des fins résidentielles. Il ne subsiste désormais que peu d'indices permettant de saisir l'ampleur initiale du site, qui s'étendait jusqu'à la rue du Mile-End, et d'imaginer l'articulation de ses divers aménagements passés. Ces récentes transformations contribuent cependant à l'animation et à la revitalisation du secteur en poursuivant le développement résidentiel qui avait eu lieu à l'est du boulevard Saint-Laurent plusieurs décennies auparavant<sup>16</sup>.

Ajoutons à cela que, dans le cadre du projet de recyclage de l'ancienne Institution des sourds-muets, un immeuble de logements est présentement en construction à côté de l'ancien édifice principal (7400, boulevard Saint-Laurent) et du premier bâtiment des ateliers. On constate donc à la fois une densification du bâti dans l'environnement immédiat de l'immeuble à l'étude et un accroissement de la présence de la fonction résidentielle. Ainsi, le contexte urbain immédiat s'est complètement transformé depuis la construction de la première section des ateliers, la construction même des phases subséquentes d'ateliers s'inscrivant dans cette transformation et cette densification graduelle du secteur.

L'aménagement paysager du site à l'étude se limite à de vastes aires asphaltées servant de terrains de stationnement et à la circulation des camions de livraison, présentes sur presque tout le pourtour de l'immeuble et fermées par des clôtures métalliques sur trois côtés. Une étroite bande gazonnée comportant quelques arbres est présente en façade, en bordure de la rue, et quelques arbustes sont plantés de chaque côté de l'entrée principale du 65, rue De Castelnau Ouest. Les différentes sections de l'immeuble sont implantées avec des marges de recul avant variant d'à peine quelques mètres pour les sections les plus à l'ouest à plusieurs mètres pour les sections les plus à l'est. Elles ne forment donc pas un alignement continu des façades

---

<sup>16</sup> I. Bouchard, *Recherche patrimoniale préalable – 65, rue De Castelnau Ouest*, op. cit., p. 62.



principales. L'aménagement paysager du site contribue très peu à mettre l'immeuble en valeur ou à rehausser la qualité paysagère de son environnement. De même, l'immeuble ne revêt pas une qualité architecturale et une présence urbaine lui permettant de contribuer de manière significative à la qualité paysagère de son milieu d'insertion, à l'exception de la partie d'origine des ateliers, qui possède une qualité architecturale et une prestance supérieure aux autres parties, en plus d'être visuellement associée à l'édifice principal de l'ancienne Institution des sourds-muets.

Le contexte urbain, en cours de revitalisation, connaît quant à lui par endroits une amélioration sensible de sa valeur paysagère urbaine. À ce stade-ci du processus, il est cependant difficile d'affirmer que cela rejaillit positivement sur le site à l'étude, mais il s'avèrera sans doute un atout dans un avenir rapproché. Il ne faut pas oublier la présence du parc Jarry à proximité, qui constitue déjà depuis longtemps un élément fort de la qualité paysagère du secteur et qui est en partie visible à partir du site à l'étude.

### **Qualité de repère visuel**

Comme nous l'expliquions dans notre recherche préalable, « La rue De Castelnau Ouest se termine en cul-de-sac à la rue du Mile-End en raison de la voie ferrée du Canadien Pacifique [...de sorte que] peu de gens circulent jusque devant l'ensemble du 65-95, rue De Castelnau Ouest. En revanche, un flot à certaines heures élevé de voitures circule sur le premier tronçon de la rue en raison de la déviation de la circulation en direction sud du boulevard Saint-Laurent vers la rue Clark. »<sup>17</sup> Les personnes qui effectuent ce trajet peuvent apercevoir à leur droite, pendant quelques secondes, la partie de l'ensemble la plus à l'est, soit le 65, rue De Castelnau Ouest. En raison de sa faible hauteur et de sa position sur une rue en cul-de-sac, le reste de l'ensemble est peu visible à partir des voies publiques, sauf lorsqu'on se trouve sur une rue perpendiculaire à sa façade (Waverly et Saint-Urbain). Le 65, rue De Castelnau Ouest était auparavant visible à partir du boulevard Saint-Laurent, mais il est désormais caché par une nouvelle construction située à l'angle du boulevard et de la rue De Castelnau Ouest. Il faut donc se trouver à proximité de l'ensemble du bâtiment pour l'apercevoir. Par conséquent, il ne constitue pas un repère visuel dans son environnement urbain.

### **Appartenance à un système**

Le bâtiment fait partie de l'ensemble de l'Institution catholique des sourds-muets, construit vers 1920 par la communauté religieuse des Clercs de Saint-Viateur sur un vaste terrain faisant face au boulevard Saint-Laurent et bordé à l'origine par les rues De Castelnau Ouest, Mile-End et Faillon. L'établissement offrait un enseignement spécialisé aux garçons sourds et muets qui comprenait l'apprentissage d'un métier tel que la menuiserie, la cordonnerie, l'imprimerie ou la fabrication de mobilier en métal. Comme nous l'écrivions dans notre recherche préalable, « Les Clercs et leurs élèves pensionnaires sont les principaux occupants d'origine de l'ensemble. Le bâtiment principal héberge les classes, le pensionnat, les chambres des Clercs et la chapelle de l'Institution. Le bâtiment à l'étude est utilisé pour loger les ateliers d'enseignement des métiers prodigué aux élèves de l'Institution. »<sup>18</sup> D'autres constructions, aujourd'hui disparues, ont

---

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> *Idem*, p. 29.

également fait partie de l'ensemble, les Clercs les ayant érigées puis démolies au gré des besoins.

L'immeuble des ateliers, incluant ses agrandissements successifs, s'inscrit donc dans l'ensemble institutionnel des Clercs de Saint-Viateur, bien que tant l'usage que les propriétaires des lieux aient changé. Ces changements ont toutefois entraîné des modifications tangibles de l'ensemble bâti qui affectent sa perception en tant qu'ensemble. La démolition de plusieurs parties de l'ensemble ainsi que la construction de nouveaux immeubles résidentiels ont contribué à démembrer l'ensemble et affaiblir la cohérence de l'articulation de ses diverses composantes qui existait autrefois. Même les agrandissements du bâtiment des ateliers, qui ne sont pas de la même époque et n'adoptent pas le même langage architectural que la partie d'origine des ateliers et le bâtiment principal de l'Institution, entraînent une perception ambiguë de l'association du bâtiment des ateliers à l'ensemble bâti des Clercs de Saint-Viateur. Seule la partie d'origine du bâtiment des ateliers, surtout par son revêtement de pierre grise similaire à celle du bâtiment principal de l'Institution, semble maintenir ce lien d'appartenance au même système. L'ancien édifice principal de l'Institution des sourds-muets, ayant front sur le boulevard Saint-Laurent, bénéficie toutefois d'une plus grande visibilité que le bâtiment des ateliers et d'une plus forte représentativité de l'ensemble qu'a constitué l'Institution des sourds-muets.

## 5. Valeur d'usage

Le bâtiment des ateliers a possédé une importante valeur d'usage depuis sa construction jusqu'à récemment, comme nous l'évoquons dans notre recherche préalable :

L'apprentissage d'un métier manuel était considéré comme un moyen de permettre aux jeunes sourds et muets d'éventuellement pouvoir gagner leur vie; il faisait donc partie intégrante du programme d'enseignement prodigué à l'Institution et le bâtiment des ateliers a été construit expressément à cette fin [...].

Outre l'imprimerie et la reliure, les élèves ont pu recevoir dans les ateliers des formations en menuiserie, en cordonnerie, en couture ainsi qu'y apprendre à construire des pièces de mobilier en tôle. Lorsque les Clercs de Saint-Viateur ont cessé leurs activités d'enseignement, l'utilisation des ateliers à des fins similaires, notamment l'imprimerie et la reliure, s'est poursuivie encore pendant quelques années, jusque vers la fin des années 1980. Ce sont par la suite et jusqu'à présent, différents organismes, dont certains au service des personnes sourdes, ainsi que quelques professionnels et petites entreprises, qui ont occupé les locaux, tandis que des activités davantage de nature industrielle, dont de l'imprimerie, se poursuivaient dans les agrandissements annexés au bâtiment d'origine. Ce dernier a donc perdu sa vocation initiale depuis déjà plusieurs années, au profit d'un usage s'apparentant de façon générale plutôt à des bureaux<sup>19</sup>.

Ainsi, le bâtiment a pu être adapté dans une certaine mesure à différents usages et répondre aux besoins de divers occupants, tout en demeurant dans le registre des ateliers d'industrie légère et d'entreposage ainsi que de bureaux. Plusieurs locaux ont été rénovés et modifiés au gré des besoins, alors que d'autres, surtout dans l'aile gauche (aile A sur la figure 1) abritant les

---

<sup>19</sup> *Idem*, p. 61.

vastes aires de production, sont demeurés presque tels qu'ils étaient à l'origine. Ils ont été utilisés à des fins industrielles jusqu'à la cessation des activités de l'imprimerie Transcontinental il y a environ trois ans mais n'ont été que très peu occupés par la suite<sup>20</sup>. Il est possible que ces locaux de grande dimension et de caractère industriel soient moins facilement adaptables à d'autres usages que ceux pour lesquels ils ont été conçus, tandis que d'autres espaces plus petits, notamment ceux situés dans le bâtiment d'origine des ateliers, sont plus facilement adaptables. Par conséquent, la valeur d'usage des locaux de l'aile gauche semble présentement moindre que celle des locaux administratifs situés au centre de l'ensemble et des locaux de la section d'origine. Toutefois, l'information dont nous disposons ne nous permet pas d'évaluer l'état physique des lieux et de l'ensemble du bâtiment, ni la possibilité de les recycler à d'autres usages.

---

<sup>20</sup> Selon l'information fournie par Monsieur Éric Cabana de la compagnie Transcontinental.

## Conclusion

Suite aux recherches menées et à une analyse effectuée selon le système des valeurs, il appert que l'ancien immeuble des ateliers des l'Institution des sourds-muets possède, sous certains aspects, une valeur patrimoniale moyenne et sous d'autres aspects, une valeur patrimoniale plutôt faible. Aussi, de façon générale, la valeur patrimoniale de la partie d'origine des ateliers (le 65, rue De Castelnau Ouest) apparaît moyenne alors que celle des agrandissements (85-95, rue De Castelnau Ouest) apparaît faible.

Bien que l'évaluation de la valeur sociale et symbolique du bâtiment soit incomplète, celle-ci semble relativement faible, surtout en comparaison avec la valeur symbolique plus forte que peut revêtir l'ancien édifice principal de l'Institution des sourds-muets dans l'ensemble bâti de cet établissement.

La valeur historique du bâtiment peut être qualifiée de moyenne. Cette valeur réside essentiellement dans l'association de l'immeuble à la communauté des Clercs de Saint-Viateur et à leur œuvre d'enseignement. Cette communauté, avec l'ensemble de son institution d'enseignement spécialisé, a occupé ce site pendant plusieurs décennies, avant de le morceler et de se départir graduellement de ses composantes. La valeur historique repose également sur l'ancienneté relative de la section d'origine des ateliers dans le contexte du développement urbain du secteur. La valeur historique de la partie d'origine du bâtiment (65, rue De Castelnau Ouest) est donc plus élevée que celle des agrandissements.

Le bâtiment, érigé en trois grandes phases de construction, affiche différents langages architecturaux propres aux périodes de construction et aux usages des différentes sections. Ainsi, il ne possède pas une grande cohérence architecturale d'ensemble. Ces phases de construction sont attribuables à différents concepteurs, mais ceux-ci sont peu connus et ne peuvent être considérés comme des figures marquantes dans l'histoire de l'architecture montréalaise ou québécoise. Les sections du bâtiment ne présentent pas de façon générale une composition architecturale revêtant une qualité ou une originalité remarquable, notamment en comparaison avec des bâtiments similaires, sauf la partie d'origine des ateliers, qui possède une certaine qualité architecturale et une parenté en termes de vocabulaire architectural et de parement avec l'ancien édifice principal de l'Institution des sourds-muets. En somme, la valeur artistique de la partie d'origine peut être considérée moyenne, tandis que celle des agrandissements est plutôt faible.

Hormis la présence du parc Jarry et de l'ancien édifice principal de l'Institution des sourds-muets, le secteur ne constitue pas un paysage culturel et urbain particulièrement intéressant. La forme distinctive de l'îlot qui était à l'origine entièrement occupé par l'Institution et sur lequel se trouve donc le bâtiment à l'étude, présente toutefois un certain intérêt du fait qu'elle est issue de la rencontre de deux territoires ayant chacun leur propre structure urbaine. Le contexte urbain a quant à lui considérablement évolué depuis la phase de construction initiale du bâtiment, qui a lui-même évolué également au fil du temps. Cependant, le bâtiment ne semble pas contribuer de façon significative à la qualité paysagère du secteur et ne constitue pas un élément repère. Le bâtiment appartient toutefois à un système, c'est-à-dire qu'il a été construit en tant qu'une des composantes de l'ensemble bâti de l'Institution des sourds-muets. Dans le paysage urbain actuel, cette appartenance est cependant difficilement perceptible, étant donné la vocation

industrielle du bâtiment et les nombreuses démolitions de parties de l'ancien ensemble qui ont eu cours. Seule la partie d'origine des ateliers fournit un indice visuel de l'appartenance du bâtiment à cet ensemble bâti. Par conséquent, compte tenu de ces divers éléments, la valeur paysagère urbaine du bâtiment peut être considérée entre faible et moyenne.

Enfin, certaines parties du bâtiment ont été utilisées à divers usages depuis sa construction et ont été modifiées afin de répondre aux besoins des occupants successifs, alors que d'autres parties ont connu très peu de modifications malgré leur changement d'usage. Ainsi, le bâtiment a pu être adapté de façon à demeurer en utilisation jusqu'à récemment. Il possède donc une certaine valeur d'usage, mais il est difficile d'estimer son potentiel d'utilisation présent et futur.



## Bibliographie et sources documentaires

### Archives et sources primaires

Clercs de Saint-Viateur, Archives :

- collection de dessins architecturaux;
- dossier AV/P09 – Institution des Sourds, A – Documents de fondation, *Construction – Étapes, 1916-1979*;
- index d'archives, AV/P9 – Montréal (Coteau Saint-Louis – 1853-1921 / Boul. Saint-Laurent – 1921-1983), extrait, s.d., n.p.

Ville de Montréal, Arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Division de l'urbanisme et des services aux entreprises, *Dossier de permis de construction, 65-95, rue de Castelnau Ouest* et *Dossier de permis de construction, 7400 boul. Saint-Laurent*.

Ville de Montréal, Division de la gestion des documents et des archives et de l'accès à l'information. Collection de photographies aériennes et coupures de presse par adresses.

Ville de Montréal, Service de la mise en valeur et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, dossier d'information concernant l'ancienne Institution des sourds-muets, 7400 boul. Saint-Laurent, Montréal.

### Article

Anonyme., « Achat d'un terrain », *Le Lien*, bulletin de l'Institution des Sourds de Montréal, vol. 1, 1970-1971, p. 160.

### Ouvrages de référence et monographies

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON. *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal*. Montréal, Guérin, 1991, 393 p.

Communauté urbaine de Montréal. *Les églises*, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Montréal, 1981, 490 p.

Communauté urbaine de Montréal. *Les couvents*, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Montréal, 1984.

Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie. *L'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu, Guide d'application du processus d'évaluation menant à la formulation d'un énoncé d'intérêt patrimonial – Notions, principes et boîte à outils*. Ville de Montréal, le 25 mai 2011, 18 p.

TOPP, Céline, dir. *Évaluation du patrimoine urbain, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, 2005, 46 p.

## Études

BOUCHARD, Isabelle. *Analyse des valeurs patrimoniales – Centre 7400 (ancienne Institution des sourds-muets)*. Développements McGill inc. et Thibault, Messier, Savard et Associés, juillet 2010, 34 p.

BOUCHARD, Isabelle. *Recherche patrimoniale préalable – Centre 7400 (ancienne Institution des sourds-muets)*. Développements McGill inc. et Thibault, Messier, Savard et Associés, septembre 2009, 11 p. et annexes.

BOUCHARD, Isabelle. *Recherche patrimoniale préalable – 65, rue De Castelnau Ouest*. Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. et 9227-7797 Québec Inc., juillet 2012, 65 p. et annexes.

BOURQUE, Hélène. *Synthèse historique et évaluation patrimoniale des ensembles conventuels de Montréal, Rapport synthèse*. Fondation du patrimoine religieux du Québec, Mission Patrimoine religieux, Ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal, décembre 2002, 118 p.

## Sources électroniques

Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, « Règlements », *RCA06-14001, Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*. Adopté le 2 mai 2006, entré en vigueur le 25 mai 2006, 45 p. et *RCA06-14001-7, Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*. Adopté le 5 avril 2011, entré en vigueur le 19 avril 2011, 1 p. [en ligne], <[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8638,96025751&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8638,96025751&_dad=portal&_schema=PORTAL)>.

Bibliothèque et Archives Canada [en ligne], <<http://collectionscanada.gc.ca>>.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, « Cartes et plans », « Cartes postales », « Albums de rues E.-Z. Massicotte » et « Annuaires *Lovell* de Montréal et sa banlieue (1842-1999) », *Collection numérique* [en ligne], <[http://www.banq.qc.ca/portal/dt/collections/collection\\_numerique/coll\\_numerique.jsp?bnq\\_resolution=mode\\_1024](http://www.banq.qc.ca/portal/dt/collections/collection_numerique/coll_numerique.jsp?bnq_resolution=mode_1024)>.

Centre Canadien d'Architecture, Catalogue de la bibliothèque [en ligne], <<http://www3.cca.qc.ca/ipac20/ipac.jsp?profile=cca&lang=eng#focus>>.



Google Maps [en ligne], <<http://maps.google.ca/>>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture, Communications et Condition féminine, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [en ligne], <<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficher>>.

HILL, Robert G. *Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950* [en ligne], <<http://dictionaryofarchitectsincanada.org/introduction>>.

*Images Montréal* [en ligne], <<http://www.imtl.org/>>.

Microsoft Corporation et Navteq. Bing Cartes [en ligne], <<http://www.bing.com/maps/>>.

Ministère de la Culture et des Communications. *Paysages culturels patrimoniaux* [en ligne], <<http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5115>>

Université McGill, Catalogue de la bibliothèque [en ligne], <<http://www.mcgill.ca/library/>>.

Université McGill, Digital Collection Program, *Ramsay Traquair : The Architectural Heritage of Quebec* [en ligne], <<http://cac.mcgill.ca/traquair/index.htm>>.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, *Registre foncier du Québec en ligne* [en ligne], <<http://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/>>.

Musée McCord, *Clefs pour l'histoire, Collections - Recherche* [en ligne], <<http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/>>.

Viateurs du Canada (site officiel) [en ligne], <<http://www.viateurs.ca/index.php>>.

Ville de Montréal, *Consultation du rôle foncier* [en ligne], <[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=3077,3528875&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3077,3528875&_dad=portal&_schema=PORTAL)>.

Ville de Montréal, *Grand répertoire du patrimoine bâti* [en ligne], <<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php>>.

Ville de Montréal. *L'art public à Montréal, La collection municipale* [en ligne], <[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=678,1154657&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=678,1154657&_dad=portal&_schema=PORTAL)>.

Ville de Montréal. « Le patrimoine bâti », *Plan d'urbanisme, partie II, chapitre 25, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*, Juin 2005 (dernière mise à jour : Avril 2011), 39 p. [en ligne], <[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan\\_urbanisme\\_fr/media/documents/120123\\_patrimoine\\_25.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/120123_patrimoine_25.pdf)>.

Ville de Montréal, *Plan d'urbanisme*, 2004 [en ligne], <[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=2761,3096652&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3096652&_dad=portal&_schema=PORTAL)>.

Ville de Montréal, *Répertoire historique des toponymes montréalais* [en ligne], <[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=1560,11241558&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,11241558&_dad=portal&_schema=PORTAL)>.